



POINTS DISCUTÉS LORS DU C.A.

- ◆ Invitation à la soirée reconnaissance du CSSS des Îles
- ◆ Rapport du conseil des infirmières et infirmiers
- ◆ Plan de redressement budgétaire 2013-2016
- ◆ Radiation des mauvaises créances
- ◆ Adoption du calendrier 2013-2014
- ◆ Nomination de médecin: Dr Bernard Rodrigue, radiologiste
- ◆ Changement de statut d'un médecin
- ◆ Ouverture du poste de DSP, à temps partiel
- ◆ Comité de vigie, incluant 4 membres du C.A.
- ◆ Prochaine réunion : 18 juin 2013

PROJET DE RÉAPPROVISIONNEMENT DES SERVICES INTERNES

Ce projet a pour but de modifier le mode de réapprovisionnement conventionnel en vigueur au CSSS des Îles, afin de réduire les délais, la consommation de ressources et les coûts qui n'apportent pas d'amélioration de la valeur du service à l'utilisateur. Cela permettra de réduire certaines tâches et d'être plus efficace. Le projet vise tous les secteurs de l'établissement où des réapprovisionnements de fournitures sont effectués sur une base hebdomadaire.

Le nouveau mode de réapprovisionnement implanté consiste à définir à l'avance les quantités gardées en inventaire dans chacune des réserves des secteurs internes au CSSS des Îles. Cette nouvelle méthode permet d'éliminer 3 étapes et de transférer une étape au département du service de l'approvisionnement, afin d'éliminer le temps consacré au réapprovisionnement par le personnel clinique.

En standardisant le mode de réapprovisionnement à l'ensemble de l'établissement, le secteur de l'approvisionnement sera plus autonome dans la réalisation de sa mission. L'uniformité du processus aide aussi à réduire les erreurs. De plus, la qualité de la réponse aux secteurs clients, en termes de réduction des ruptures de stocks et de produits périmés, s'est nettement améliorée.

Notons que la mise en place de ce projet permettra des économies récurrentes de l'ordre de plus de 95 000\$ par année.

Déjà certains secteurs ont mis en place cette méthode, dont le **CHSLD**. Un autre exemple est l'atelier d'informatique, projet-pilote des 5 étapes pour faire de l'ordre dans son environnement. On parle des 5 S, soit Sélectionner, S'ordonner, Scintiller, Standardiser, Soutenir. Ces étapes permettent de rendre le travail plus efficace et l'environnement beaucoup plus agréable.

Atelier d'informatique: Avant



Après le réaménagement





SEMAINE DE LA SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE

L'Association professionnelle des chargés de sécurité transfusionnelle du Québec (APCSTQ) annonce la 7^e édition la Semaine de la sécurité transfusionnelle, du 10 au 16 juin.

Avec cette semaine, on veut souligner le travail d'équipe des différents intervenants du processus transfusionnel, car « Ensemble, la communication fait la différence! »

La communication est au cœur du processus transfusionnel. À partir de la prescription, du prélèvement au suivi transfusionnel en passant par les analyses de banque de sang, une communication claire revêt toute son importance!

Une communication efficace crée une force qui rassemble tous les professionnels dans un contexte interdisciplinaire. Elle favorise une connaissance et une compréhension commune spécifique au besoin transfusionnel du receveur.

Les chargées de sécurité transfusionnelle (région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) vous remercient de votre précieuse collaboration!

Linda Imhoff, chargée clinique
Marie-Pier St-Onge, chargée technique
Rachel Audet, chargée technique
CSSS Baie-des-Chaleurs

AUX ÎLES

Aux Îles, nous avons un comité de médecine transfusionnelle et notre centre désigné est le CHAUQ (Enfant-Jésus). Sonia Marin agit comme coordonnatrice pour la Banque de sang et Louise Gaudet comme infirmière lien en médecine transfusionnelle.

STATISTIQUES DES MALADIES NOSOCOMIALES AU CSSS DES ÎLES

Nombre de nouveaux cas d'acquisition nosocomiale par période

	P10 16 décembre au 12 janvier	P11 13 janvier au 9 février	P12 10 février au 9 mars	P13 10 mars au 31 mars
Nombre de jours/présence	459	536	402	375
C. DIFFICILE	0	0	0	0
SARM	1	1	1	0
ERV	0	0	0	0
Expositions accidentelles aux liquides biologiques	0	1	0	0

C'est avec plaisir que nous constatons une importante diminution des cas de SARM pour l'année 2012-2013.

Cette année, 18 cas ont été recensés comparativement à 27, l'an dernier, et c'est grâce à votre précieuse collaboration.

Merci de nous aider à enrayer les infections nosocomiales!

Odette Chevarie, conseillère SST
Mylène Cormier, conseillère en prévention des infections



LA GESTION DES RISQUES...

UN RAPPEL

Les 2 catégories d'événements les plus souvent déclarés sont en lien avec les chutes et la médication. Les incidents et les accidents dans la catégorie des médicaments proviennent de différentes causes dont la principale, au cours de l'année 2012-2013, était des erreurs interceptées à la suite de l'implantation du nouveau système de distribution des médicaments. Ces incidents déclarés n'ont pas touché les usagers et servent à améliorer les processus en place entre la pharmacie et les secteurs d'activités.

La deuxième cause des événements déclarés dans la catégorie des médicaments est les omissions, qui représentent près de 25 % de l'ensemble des déclarations de cette catégorie. Les omissions peuvent être constatées par la personne qui administre la médication ou par celle du quart suivant qui constate que la médication n'a pas été administrée.

La prestation sécuritaire de la préparation et de l'administration des médicaments recommande ce qui suit : la médication est toujours préparée et administrée pour un seul usager à la fois, à l'aide de la *Feuille d'administration des médicaments (FADM)*. Les sachets sont ouverts sur l'espace de travail du chariot et les comprimés sont mis dans un gobelet à médicaments. Ceux-ci sont remis immédiatement à l'usager pour administration. Par la suite, la médication donnée est enregistrée sur la feuille prévue à cet effet. (c.f. *procédure sur la distribution unitaire des médicaments avec chariots de distribution et ensacheuse automatisée*, CSSS des Îles, mars 2012.)

Denise Landry, conseillère



ACCREDITATION CANADA
AGRÈMENT CANADA



PROGRAMME CONJOINT D'AGRÈMENT

Dans le cadre des travaux préparatoires de la visite d'Agrément, prévue en juin 2014, différents sondages se feront auprès des usagers.

Dans un premier temps, le Conseil québécois d'agrément procédera au traitement des données de façon confidentielle et à l'extraction des échantillons, selon des quotas à atteindre par programme. Par la suite, des sondages téléphoniques sur la satisfaction de la clientèle se feront par une firme externe auprès des usagers (ou de leurs proches) ayant reçu des services en provenance de l'hôpital, des CLSC, du CHSLD ou du CRDITED.

Les usagers aptes des installations du CHSLD et du CRDITED participeront à des sondages par entrevues avec une personne désignée. Des outils adaptés seront utilisés auprès des résidents et des usagers avec des échelles de satisfaction simplifiées et des pictogrammes, selon les besoins.

Les sondages seront effectués au cours de l'été et les résultats seront diffusés à l'automne. Ces activités permettront d'établir des pistes d'amélioration de la qualité des soins et des services.

Denise Landry, conseillère



**MAIN DANS LA MAIN,
POUR ASEPTISER
NOS SOINS.**

**L'HYGIÈNE DES MAINS,
LE DEVOIR DE CHACUN...**



AUREZ-VOUS LA PIQURE POUR L'ÉTÉ?

Dans un mois exactement, soit le 21 juin, ce sera l'arrivée de l'été. Oui, oui, difficile de le croire vu le temps frais des derniers jours, mais la saison estivale s'en vient!

Le comité santé a pensé célébrer ça d'une façon bien spéciale, question de nous transporter dans la belle saison

avec une mine vitaminée.

Ne manquez pas les annonces dans les prochains numéros de *L'Express* et de *La Source*, ainsi que l'affichage sur notre babillard à l'entrée du personnel. De belles surprises en vue!



POLITIQUE D'ALLAITEMENT

Le CSSS des Îles est fier de promouvoir et de soutenir la santé maternelle et infantile ainsi que le rôle du père en adoptant une politique d'allaitement maternel en mettant en œuvre 14 mesures et en faisant les démarches nécessaires à l'obtention et au maintien des objectifs désignés par le programme *Initiative des Amis des bébés*, de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF.

Les 14 mesures de la politique seront affichées sous peu dans les CLSC, au 2^e étage de l'hôpital et dans la salle d'allaitement au 1^{er} étage de l'hôpital. De plus, chaque mesure sera détaillée dans les prochains numéros de *L'Express*.

La politique d'allaitement permet de favoriser les conditions essentielles au bon développement de l'enfant. Toutefois les intervenants et les médecins du CSSS des Îles s'engagent à respecter la décision prise par les parents d'allaiter ou non leur enfant, et ce, en s'assurant d'une décision libre et éclairée de leur part.

CONFÉRENCE DE PRESSE

INTÉGRATION DES JEUNES EN DIFFICULTÉ AU TERRAIN DES JEUX

Le CSSS des Îles et la Fondation Santé de l'Archipel vous convient à une conférence de presse le vendredi 24 mai, à 10 h 30, à la cafétéria de l'hôpital de l'Archipel pour vous annoncer une bonne nouvelle concernant l'intégration des jeunes en difficulté au terrain de jeux et pour vous parler d'un nouveau partenariat.

RESPONSABILITÉ POPULATIONNELLE

Le 13 mai dernier, vingt cadres supérieurs et intermédiaires ont assisté à un événement national, grâce à la visioconférence. Cette activité avait pour thème *La responsabilité populationnelle: un levier pour la santé et le bien-être de la population*. Lors de cette présentation, on a entre autres parlé du sujet « Accueil clinique, responsabilité populationnelle et réseau local: relever les défis et capitaliser sur les leviers. »

STATIONNEMENT DU CSSS DES ÎLES

Depuis mars 2006, la gestion des aires de stationnement est encadrée par une directive du MSSS (circulaire 2007-003) qui exige que les établissements du réseau financent tous les coûts inhérents à cette activité accessoire à partir des revenus générés par celle-ci. Selon cette directive, les coûts d'aménagement et d'entretien doivent être défrayés par les utilisateurs du stationnement. Le CSSS des Îles doit donc se conformer à cette directive et le stationnement deviendra payant pour les usagers, les visiteurs, le personnel et les médecins à l'automne prochain.

Les modalités et coûts de stationnement seront déterminés au cours des prochaines semaines et devront être adoptés par le conseil d'administration avant la mise en application de cette nouvelle mesure.

L'équipe de direction et le conseil d'administration sont conscients qu'il s'agit d'un changement majeur, mais par souci d'équité, ils ont dû prendre cette décision afin de se conformer à la directive émise par le Ministère en 2006.

ÉVÉNEMENTS

Le MSSS a diffusé les Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience Programme-services généraux, activités cliniques et d'aide. « L'ensemble des CSSS pourront désormais bénéficier d'orientations et d'un cadre clairs pour l'offre de service sociaux généraux. Cela permettra de s'assurer que l'ensemble des citoyens du Québec reçoivent des services de qualité et plus uniformes d'une région à l'autre », a déclaré la ministre Véronique Hivon.

Mercredi 23 mai : CAMI présentera des résultats de l'évaluation des services en langue anglaise, à la salle polyvalente du CLSC Cap aux Meules.

Lundi 27 mai : Suivi des plans d'action en prévention du suicide sur les guides de bonnes pratiques au CSSS des Îles avec Mesdames Francine Maltais et Suzanne Gérin-Lajoie de la Santé publique.

Mercredi 29 mai : Porte ouverte du nouvel organisme *Hommes & Gars* de 16 h à 18 h, à la Place Sumarah.

Judi 30 mai : Gala reconnaissance du CSSS des Îles, au Paradis Plein Air, dès 17 h.